

France : 3^e émission pré-Europa 1958

Jacques Nolet
Académie québécoise d'études philatéliques

INTRODUCTION

La France a mis en vente, le 13 septembre 1958, sa troisième émission postale commémorative en l'honneur de la construction européenne, et les PTT en confieront la réalisation à Pierre Gandon (ill. 1), un de leurs graveurs émérites, qui s'exécuta à partir d'un thème commun conçu par le Néerlandais A. van der Vossen.

Outre les éléments habituels, comme les épreuves tirées pour sa production, qui appartiennent à toute émission postale française, certains tirages spéciaux rendent cette troisième émission pré-Europa particulièrement intéressante et même captivante pour tous les philatélistes intéressés à ce sujet thématique européen ou à de l'inédit. Voilà pourquoi nous essaierons, dans cette étude, de faire le point sur la série postale française Europa 1958 afin de mieux la faire connaître aux lecteurs de *Philatélie Québec*.



ILL. 1

DÉVELOPPEMENT

Après avoir donné quelques indications sur les artistes associés au projet, nous allons parler brièvement des circonstances qui ont entouré la création de cette série et nous analyserons le travail de gravure réalisé à cette occasion, puis nous aborderons le travail technique fait par l'Atelier du Timbre de France ainsi qu'à l'impression de ces timbres-poste dentelés et, finalement, nous nous pencherons sur les tirages spéciaux accompagnant cette émission commémorative.

I - LES ARTISTES

Les administrations postales européennes participantes de l'émission Europa 1958, au nombre de six à cette époque-là, s'étaient entendues sur deux points majeurs: il y aurait un sujet commun et chaque État se chargerait de sa reproduction technique. Voilà pourquoi on retrou-

vera un dessinateur unique et plusieurs autres artistes nationaux associés au projet, dont un graveur en France.

a) dessinateur

Nous savons malheureusement fort peu de choses sur l'auteur du motif commun à cette émission, A. van der Vossen. Selon les principaux catalogues généraux ou spécialisés consultés, il s'agirait d'un Néerlandais qui avait conçu le dessin retenu par les administrations postales participantes lors d'un concours organisé par les six États, tout comme en 1956.

Son dessin comprenait deux éléments principaux: la lettre E en très gros caractère (signifiant l'unification de l'Europe, évidemment), surmontée d'une colombe stylisée (signifiant l'esprit devant présider à la construction européenne envisagée).

b) graveur

Né un an avant le siècle, Pierre Gandon a été élevé dans une famille au goût artistique marqué, dont le père, Gaston, était un graveur de grand talent. Cette situation familiale l'a peut-être orienté vers ce métier.

Après sa formation scolaire, Gandon se dirigea à l'école Estienne, puis aux Beaux-Arts. Présentant de grandes aptitudes artistiques durant ses études, il participa au concours ultime dans sa discipline et gagna le Grand prix de Rome, section gravure, en 1922.

Même si Pierre Gandon a touché à la peinture (ce qui l'aidera dans le présent travail), dont plusieurs œuvres se retrouvent dans les musées de France, il demeure surtout un illustrateur de livres à cause de son talent pour la composition et son don de pénétration du sujet de l'œuvre illustrée.

Toutefois, ce fut dans la gravure des timbres-poste que Pierre Gandon a manifesté son grand talent de création et ses aptitudes artistiques les plus évidentes. D'ailleurs, c'est dans ce domaine particulier des arts que Gandon a gagné aisément sa vie et qu'il est surtout connu du grand public.

Son premier timbre...

A la suite d'une annonce, parue en 1940, relativement à un concours s'adressant à tous les artistes français pour la créa-

tion d'une maquette d'un timbre-poste du Dahomey, Pierre Gandon proposa un dessin représentant une femme indigène.

Une de ses amies, avec qui il avait fait l'École des beaux-arts, lui dit qu'elle comptait parmi ses employées une Dahoméenne. C'est cette dernière qui posa pour lui et il en fit le sujet de sa première maquette pour timbre-poste.

Après que sa maquette eut été choisie, on lui demanda à tout hasard s'il savait graver en taille-douce. Évidemment, répondit Gandon, qui avait déjà gagné, comme nous l'avons mentionné plus haut, le Grand prix de Rome dans ce domaine. Bien noté par les autorités, il fut donc chargé de graver en taille-douce sa maquette originale, qui allait marquer les débuts d'une longue et fructueuse collaboration artistique avec les colonies françaises sur le plan philatélique.

La métropole...

Un an plus tard, l'administration des PTT lui demanda de graver les armoiries de Reims, qu'il avait dessinées lui-même pour le compte de cette régie postale, dans le cadre de la première série des blasons émis par la France.

Toutefois, Pierre Gandon deviendra célèbre en philatélie française à cause de trois gravures superbes. Ce sont d'abord sa *Marianne* de 1945, puis sa *Sabine* de 1977 et, finalement, sa *Liberté* de 1982. Ces trois poinçons gravés sur acier doux en taille-douce donnèrent lieu à la création d'une multitude de timbres-poste qui ont fait de Gandon peut-être le plus grand maître-graveur de son pays !

Pierre Gandon avait donc une expérience longue de dix-huit années quand les Postes françaises le chargèrent de la gravure du sujet retenu par les PTT des six États européens participants de l'émission Europa 1958.

II - LES CIRCONSTANCES

Il y aura d'abord un concours multi-national, suivi du choix d'un motif commun, de la réalisation artistique pour chacune des administrations postales associées au projet, et, ensuite, commande des PTT à un graveur. Ces divers éléments résumeront les circonstances particulières entourant

cette troisième émission postale en faveur de la construction européenne. Ce sera le même scénario en France et dans les cinq autres États participants.

a) lancement d'un concours européen

On avait donc invité tous les artistes des États associés au projet à soumettre des dessins pour cette émission. Chaque administration postale participante devait inviter un ou plusieurs artistes résidant sur son territoire à y prendre part. On souhaitait ainsi obtenir un motif commun pour l'émission postale de 1958 et ne pas répéter l'échec de l'année précédente qui avait vu la production de six motifs différents pour illustrer le même thème !

b) le choix du sujet

Un jury multinational, composé de six Européens délégués par chacune des régions participantes, devait faire la sélection des projets soumis et, si possible, s'entendre unanimement sur le meilleur motif reçu.

Leur verdict désigna le dessin soumis par A. van der Vossen, qui avait conçu un motif symbolique composé de deux éléments principaux: une colombe stylisée surmontant une lettre E géante.

A partir de ce moment, les six administrations postales pouvaient déclencher le processus technique qui allait conduire à la production de timbres-poste illustrant ce choix.

c) le choix du graveur français

Après Jules Piel (en 1956) et Albert Décaris (en 1957), ce fut au tour du maîtregraveur Pierre Gandon d'être appelé par les PTT françaises à concevoir la maquette artistique, d'après le dessin retenu à l'unanimité par le jury européen, et à réaliser le poinçon original sur acier doux au moyen de la taille-douce.

De cette façon, la France consacrait en définitive le grand talent de Gandon et s'assurait une réalisation soignée.

d) la commande

Les PTT chargèrent donc Gandon de cette commande, probablement à la fin de 1957, sinon au tout début de l'année 1958. Les informations dont nous disposons jusqu'à maintenant sont déficientes sur ce point, de sorte qu'il est difficile d'en déterminer le moment exact.

Le maître-graveur accepta avec enthousiasme cette commission et se mit rapidement au travail car le temps pressait. Cette figurine devait être émise le 13 septembre 1958, date choisie par les administrations postales.

III - LE TRAVAIL DE PIERRE GANDON

Pierre Gandon devait réaliser plusieurs étapes afin de graver le sujet conçu par A. van der Vossen: en faire d'abord une maquette artistique convenable pour la France, la faire adopter ensuite par les dirigeants des PTT françaises et en assurer finalement la gravure.

a) la maquette artistique

L'artiste se mit donc au travail initialement en réalisant une maquette artistique (ill. 2) à la gouache, à partir du sujet commun retenu par les administrations postales européennes concernées.



ILL. 2

Outre les éléments symboliques retenus (la colombe et la lettre E), Gandon ajouta d'autres éléments (le nom du pays, le thème de l'émission, la valeur nominale et le service responsable).

La maquette proposée par Gandon concrétisa son talent artistique pour la composition. Il plaça au centre de son dessin et en grande dimension les deux éléments retenus (colombe et E), les mots «RÉPUBLIQUE FRANÇAISE» en haut, le sujet de l'émission («EUROPA») en plus grosses lettres en bas, et, de chaque côté de la lettre E, les autres éléments (à gauche la valeur nominale de 35 francs et, à droite, le mot «POSTES»). Cette disposition donne une composition très équilibrée et, tout bien considéré, fort simple.

Il soumit par conséquent aux PTT de France cette maquette artistique représentant à ses yeux le plus fidèlement possible sa conception finale du timbre-poste qu'il graverait au moyen de la taille-douce, et il attendit la décision de ceux qui l'avaient chargé de cette commande.

b) acceptation

Les PTT ne tardèrent aucunement à rendre leur décision sur cette maquette et donnerent leur accord de principe à sa réalisation en taille-douce.

Dès lors, le maître-graveur pouvait entreprendre la partie la plus importante de son travail, c'est-à-dire la gravure en taille-douce.

c) la gravure

Au cours du printemps 1958, Gandon reçut des PTT un bloc d'acier doux et commença à graver la maquette acceptée.

Suivant les difficultés du sujet à graver, le travail de gravure requiert au minimum trois semaines de la part de son créateur.

(1) épreuves d'état

Il semble que ce sujet n'ait pas été trop difficile à rendre, puisque le graveur n'a pas tiré d'épreuves d'état pour vérifier le progrès de son travail. Du moins, c'est ce que nous pensons au moment de la rédaction de ce texte, puisque nous n'en connaissons point d'exemplaire existant ou même nous n'en avons jamais vu d'exemplaire offert dans le négoce philatélique français ou étranger.

(2) épreuves d'artiste

Les seules épreuves conservées dans la seconde étape du travail de Gandon sont les épreuves d'artiste (ill. 3), qui omettent cependant, comme c'était la nouvelle politique à l'Imprimerie des Timbres-Poste de Paris depuis 1959, où les autorités pos-



ILL. 3

tales ont resserré les règles de leur production, les noms des artistes associés à sa réalisation: à droite «PIERRE GANDON» et à gauche «A. VAN DER VOSSEN». Au lieu de ces noms, nous retrouvons seulement des espaces blancs, c.-à-d. non gravés. Les épreuves d'artiste pour cette série seront uniquement tirées avec la valeur nominale de 35 francs.

(3) épreuves d'atelier

Ce sera au moment précis où l'Imprimerie d'État imprima les épreuves d'atelier que nous retrouverons leurs noms. Malheureusement, nous n'avons pu jusqu'à présent mettre la main sur ces dernières, à cause de leur grande rareté (un seul exemplaire peut être acquis par les collectionneurs). Voilà pourquoi nous ne pouvons illustrer de façon concrète cette dernière affirmation.

Le tirage des épreuves d'atelier imprimées par l'Atelier a dû donner pleine satisfaction aux responsables, puisqu'on enclencha immédiatement le processus du travail technique nécessaire à l'impression de ces vignettes postales.

IV - PHASES DU TRAVAIL TECHNIQUE

Ayant déjà expliqué ailleurs et en détail les diverses techniques de l'impression des timbres-poste en France, nous

n'en résumerons que fort brièvement les nombreuses étapes: la fabrication des poinçons, les épreuves d'atelier, la réalisation des molettes, les essais de couleur et, finalement, les bons à tirer.

a) la fabrication des poinçons

Grâce au travail de gravure accompli par Gandon, l'Atelier du Timbre de France allait fabriquer les deux poinçons nécessaires qui lui permettraient d'imprimer ce sujet au moyen de la taille-douce.

(1) le 35 francs

Quand le maître-graveur avait transmis son poinçon gravé original, l'Imprimerie avait déjà en sa possession une première matrice de travail qui lui servira à graver les autres éléments nécessaires (deuxième poinçon, pour le 20 francs, et les cylindres requis pour l'impression des timbres-poste dentelés) à son travail technique.

(2) le 20 francs

A partir de la matrice gravée par Gandon, l'Atelier du Timbre de France tiendra un second poinçon de travail qui ne comportera pas de valeur nominale, mais uniquement le motif.

Puis, un de ses graveurs spécialisés en lettrage (plus probablement) ou peut-être Gandon lui-même (moins probable) inscrivit sur ce poinçon la valeur nominale de 20 francs dans l'espace blanc non oeuvré du second poinçon réalisé.

Ainsi, l'Atelier possédait le second poinçon de travail requis pour l'impression technique des vignettes de cette série commémorative.

b) les épreuves d'atelier

Avant le durcissement final de ces deux poinçons de travail, il fallait que ces derniers soient soumis à une vérification ultime. Il en résultera des tirages que nous appelons les épreuves d'atelier.

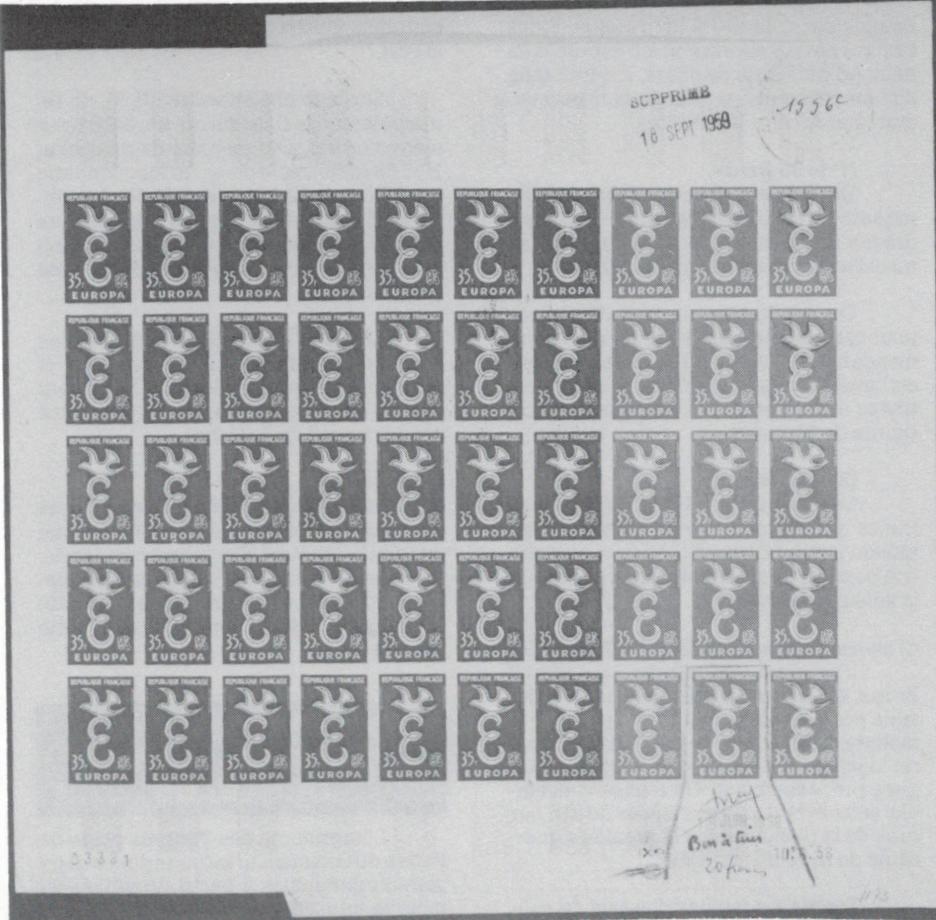
L'Imprimerie des Timbres-Poste de Paris imprima en trois exemplaires chacune de ces vérifications ultimes de ces poinçons, en sépia; c'est ce que nous appelons les épreuves d'atelier. Elle permettait une ultime vérification des poinçons gravés.

S'ils franchissaient cette étape définitive, on pouvait les tremper dans l'acide cyanhydrique afin de les durcir pour qu'ils puissent servir aux autres étapes de la fabrication.

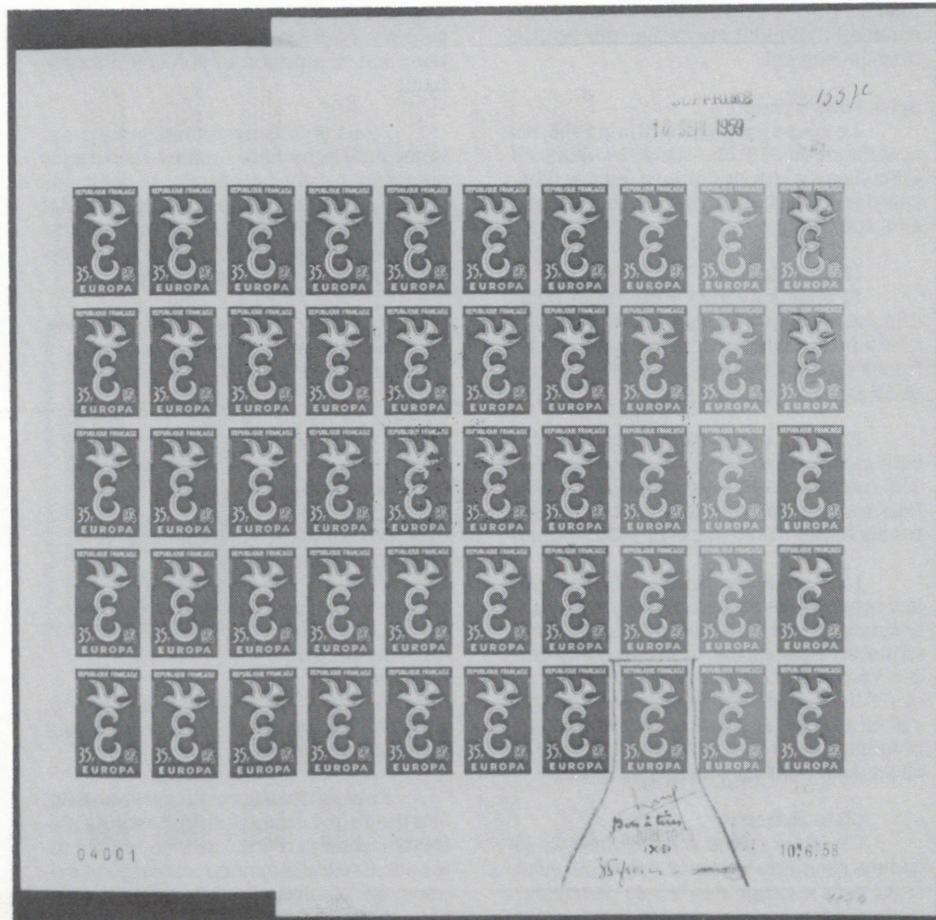
Une petite explication supplémentaire, afin de bien comprendre la très grande rareté des épreuves d'atelier, concerne la distribution des trois épreuves imprimées. Une première était insérée dans le livre de références de l'Atelier; la seconde devait être envoyée aux PTT de France, à Paris; et la troisième seulement pouvait être acquise par les collectionneurs.

c) la réalisation des molettes

Le poinçon de travail durci à l'acide servira d'abord à la fabrication des molettes qui comprendront chacune cinquante



III. 4



III. 5

images par cylindre d'impression. Si les timbres envisagés avaient été imprimés en deux ou plusieurs couleurs, il aurait fallu également créer des cylindres (un par couleur) à partir de ces molettes.

(1) le 35 francs

La première molette réalisée fut logiquement celle de la valeur de 35 francs, gravée initialement par Gandon, comme nous l'avons démontré précédemment.

Comme le poinçon était déjà gravé pour cette valeur nominale, l'Atelier commença immédiatement son travail de fabrication des molettes requises par celles destinées à imprimer la valeur nominale du timbre de 35 francs.

(2) le 20 francs

Ce fut ensuite celle du timbre de 20 francs qui exigea un peu plus de travail, puisqu'il fallut d'abord fabriquer un poinçon de travail particulier et graver ensuite la valeur nominale.

d) les essais de couleur tirés de la planche

L'Imprimerie, située boulevard Brune, tira les essais de couleur de cette série postale commémorative à partir de la molette du 35 francs, ce qui semble s'insérer logiquement dans la chronologie expliquée précédemment. On réalisa vraisemblablement cette série d'essais de couleur tirés de la planche dans la première quinzaine du mois de juin 1958.

Toutes les feuilles d'essais de couleur concernant cette série promouvant la construction d'une Europe unifiée furent réalisées sur la presse 1X0 le 10 juin 1958, comme l'indiquent les clichés des bons à tirer qui suivent.

e) les bons à tirer

Le même jour, soit le 10 juin 1958, les autorités des PTT choisirent les nuances officielles à partir des quinze feuilles d'essais de couleur imprimées pour cette émission spéciale.

(1) le 20 francs

Si nous suivons l'ordre numérique d'impression que présentent ces feuilles d'essais de couleur, ce fut la couleur du 20 francs qui fut choisie en tout premier lieu ce 10 juin 1958 (ill. 4).

En effet, elle porte d'abord les indications suivantes: 03381 (numéro d'ordre), 1X9 (numéro de presse), la date (10.6.58). Puis, on a ajouté les annotations manuscrites suivantes: 1120 (bleu) et 1435 (rouge).

L'autorité responsable fit le choix de la nuance rouge foncée (1435) par une annotation manuscrite autour de la dernière vignette située au bas de la neuvième rangée verticale et en inscrivant «bon à tirer» et «20 francs». On ajouta ensuite la date du «10 juin 1958» au moyen d'un composteur pour indiquer à quel moment fut adopté le choix de la teinte précise du 20 francs.

(2) le 35 francs

On fit de même pour le choix de la couleur exacte du 35 francs, valeur qui avait servi pour le tirage des essais de couleur de la présente série, comme le montrent

certaines illustrations accompagnant cet article.

Sur la feuille suivante (ill. 5), on retrouve les indications suivantes: 04001 (numéro d'ordre), 1X9 (numéro de presse) et 10.6.58 (date), et le choix du fonctionnaire des PTT quant à la couleur (1101). Le chiffre «ll01», tiré de la gamme des couleurs utilisée par l'Atelier de fabrication des Timbres-poste, indique qu'il s'agit de la teinte outremer.

La vignette sélectionnée était située au bas de la huitième rangée verticale, et ce fut en date du 10 juin 1958. Ce qui veut dire qu'elle a été choisie en même temps que la couleur du 20 francs.

f) conclusion

Maintenant que les PTT avaient opté pour les nuances définitives de chacune des deux vignettes composant cette série, l'Atelier du Timbre de France pouvait commencer l'impression proprement dite de chacune des valeurs nominales de la série *Europe 1958*.

V. L'IMPRESSION DES TIMBRES-POSTE DENTELÉS

L'Imprimerie des Timbres-poste de Paris a dû commencer le tirage de ces deux valeurs nominales à partir du milieu du mois de juin 1958, ou au plus tard dans la première quinzaine de juillet 1958, ce qui laissait amplement de temps avant les vacances d'août (période estivale sacrée dans ce pays, pour les ouvriers en particulier) pour son impression et son conditionnement.

Nous optons personnellement pour la seconde hypothèse, à cause des tirages spéciaux qui ont nécessité des décisions pratiques durant cette période (7 juillet 1958). [Voir la 6 e partie, consacrée aux tirages spéciaux, en particulier les blocs-feuilles dentelés et non dentelés.]

a) impression

Ce fut probablement par le 35 francs (ill. 6) qu'elle a commencé son travail d'impression, à cause d'une fabrication plus rapide de la molette attribuée au 35 francs. On utilisa la presse numéro 7 (ill. 7). Destinée aux correspondances simples pour l'étranger, cette vignette exigeait un tirage moins important que l'autre valeur nominale de la série.

Puis elle réalisa sur la presse no 8 (ill. 8) le tirage de 20 francs (ill. 9), destiné à l'affranchissement d'une lettre en régime intérieur. Cette valeur nominale exigeait évidemment beaucoup plus de temps de passage sur les presses.

b) tirage total

Compte tenu des tirages connus pour ces deux valeurs nominales (catalogue Marianne), l'Atelier du Timbre de France termina son travail probablement vers la fin du mois de juin 1958, ou au plus tard dans la première quinzaine de juillet.



ILL. 9

(1) le 20 francs

La plus petite valeur nominale de cette série commanda un tirage de 19 805 000 exemplaires, ce qui constitue le second des tirages les plus élevés des émissions françaises désignées comme les «pré-Europa».

(2) le 35 francs

La plus haute valeur nominale de la série fut tirée à 9 210 000 exemplaires, soit environ la moitié de la valeur nominale précédente. Comme il s'agissait de l'affranchissement destiné aux lettres pour l'étranger, nous pouvons comprendre cette diminution du tirage.

VI - LES TIRAGES SPÉCIAUX

Ce fut, toutefois, à l'intérieur des tirages spéciaux produits par les PTT françaises que se distingue tout particulièrement cette émission consacrée au thème de la construction européenne mise en vente à la toute fin de 1958.

a) les non dentelés

Comme d'habitude, l'Atelier du Timbre de France procéda en premier lieu au tirage des non dentelés officiels de cette émission commémorative sur un papier gommé plus épais que celui utilisé pour les vignettes dentelées normales.



ILL. 6

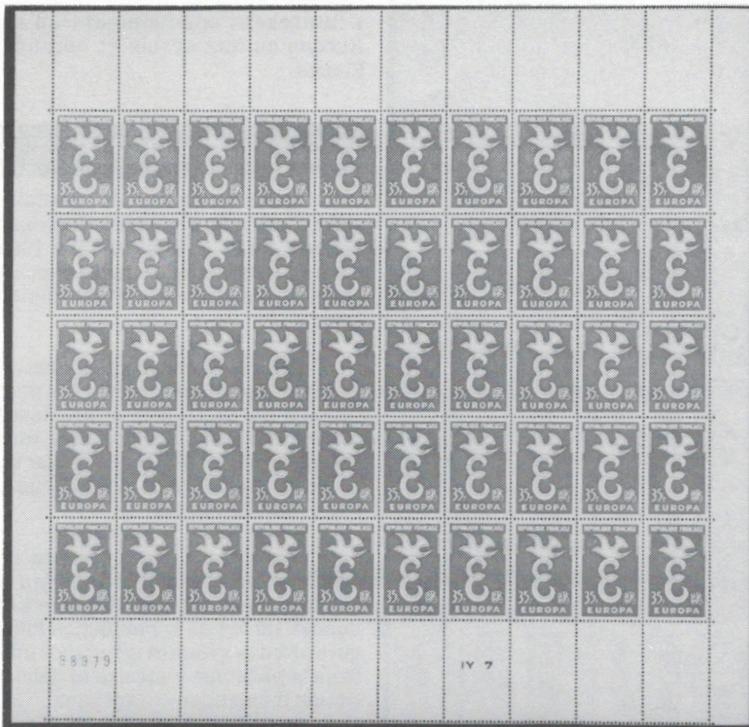
Nous croyons qu'environ mille figurines ou 20 feuilles complètes (ill. 10) de chacune des deux valeurs nominales ont été imprimées comme non dentelés, postérieurement au tirage des timbres dentelés mais avant leur mise en vente régulière, selon la tradition bien implantée chez cet atelier.

Il y aura par conséquent le 20 francs (ill. 11) et le 35 francs (ill. 12) qui circuleront en non dentelés de cette émission spéciale.

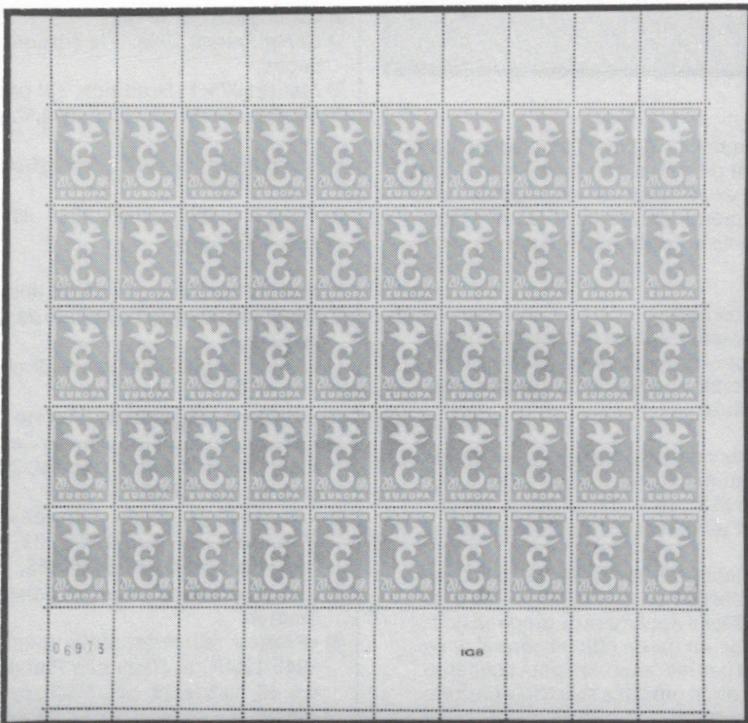
b) les épreuves de luxe

Puis viendront les épreuves de luxe, au nombre de 135 exemplaires de chacune des deux valeurs nominales de cette série, imprimées sur un papier carton mat à l'intérieur d'une cuvette gaufrée (représentant la matrice d'impression).

Chacune de ces deux valeurs nominales, le 20 francs et le 35 francs (ill. 13), porte la mention «Atelier de fabrication des Timbres-Poste. PARIS» dans la nuance utilisée pour leur impression, ainsi que la triple perforation de contrôle habituelle.



III. 7



III. 8

c) les épreuves collectives

Chaque fois que l'Atelier du Timbre imprimait une épreuve collective, le responsable devait l'autoriser en signant le prototype fabriqué par l'Imprimerie. Le prototype de cette émission commémorative spéciale (ill. 14) fut tiré le 7 juillet 1958, mais approuvé uniquement le 11 août suivant d'après une annotation manuscrite lisible sur ce dernier.

Sur la même épreuve tirée sur un papier carton mat, nous retrouvons ces deux valeurs imprimées côté à côté (ill. 15) dans leurs nuances originales: le 20F à gauche et le 35F à droite.

Puisqu'il s'agit d'un tirage officiel, cette épreuve collective comportera tous les éléments inhérents à cette sorte d'impression: la mention «Atelier de fabrication



III. 11



III. 12

des Timbres-Poste. PARIS» en brun et la triple perforation de contrôle obligatoire.

Il semble que le tirage de cette épreuve collective se chiffre à environ vingt-cinq exemplaires seulement, selon les normes habituelles de l'Atelier du Timbre de France à l'époque.

c) les blocs-feuillets spéciaux

L'émission *Europa 1958* se distingue tout particulièrement par les différentes sortes de blocs-feuillets spéciaux produites. A noter que tous les blocs-feuillets spéciaux sont imprimés sur le même type de papier gommé utilisé par le tirage des timbres-poste dentelés.

(1) ordinaire

Parlons tout d'abord du bloc-feuillet spécial sur papier gommé dentelé qui accompagnait habituellement toute épreuve collective imprimée, entre les années 1946 et 1959.

La même journée qu'était accepté le prototype de l'épreuve collective, on entérinait également le prototype du bloc-feuillet spécial dentelé sur papier gommé

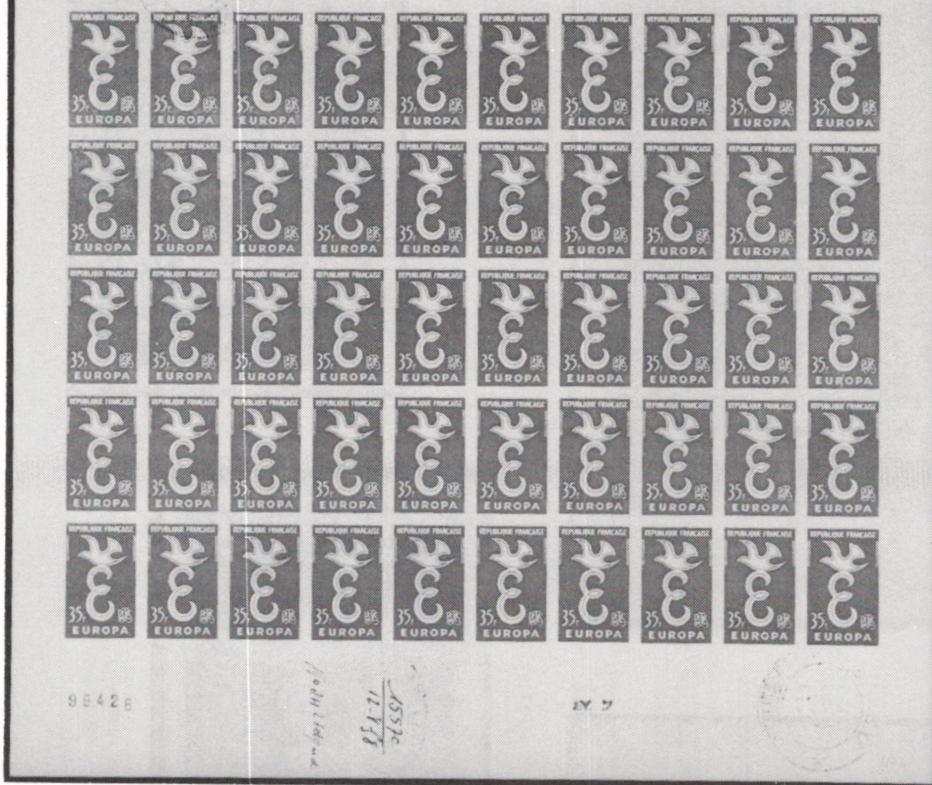
taux exceptionnels qui la rendent particulièrement attrayante pour les amateurs qui s'intéressent spécialement au thème *Europa* ou aux essais et épreuves de France.

ÉPILOGUE

La troisième émission postale française en faveur de la construction européenne, émise le 13 septembre 1958, demeure par conséquent singulièrement fascinante pour tous ceux qui peuvent l'analyser.

Elle a été menée rondement au stade de la gravure grâce à la maîtrise de Pierre Gandon, qui a su rendre avec efficacité, et grâce à son burin incomparable, une idée originale du Néerlandais A. van der Vossen et fondamentalement symbolique grâce aux éléments conçus.

Mais ce furent surtout les tirages spéciaux, en particulier ceux des blocs-feuillets, qui la rendent invitante à collectionner, du fait de la production infime, et qui en font des raretés mondiales insignes dans la philatélie française et dans la collection thématique européenne.



III. 10

(ill. 16) qui avait été réalisé par la même presse avant l'épreuve collective. En effet, ce prototype du bloc-feuillet spécial était numéroté 58483, tandis que le prototype de l'épreuve collective portait plutôt le 58726 (ill. 14), presse IL6.

Émis dans les couleurs originales (ill. 17), ce bloc-feuillet spécial a le tirage le plus élevé de toutes les émissions pré-Europa produites durant cette période des années 1956 à 1959: trente-cinq exemplaires (Maury 1978, page 178).

En tant que tirage officiel de l'Imprimerie des Timbres-Poste de Paris, il comporte les deux éléments obligatoires (mention d'origine et triple perforation de contrôle) qui l'authentifient officiellement.

(2) non dentelé

Le même bloc-feuillet spécial sur papier gommé a été tiré par l'Atelier du Timbre de France, mais n'a pas été dentelé par la suite (ill. 18). Nous parlerons par conséquent d'un bloc-feuillet spécial sur papier gommé non dentelé.

Il semble que l'on destinait ce bloc-feuillet spécial non dentelé à faire partie d'un recueil destiné à célébrer l'émission *Europa 1958*. Toutefois, et à la toute dernière minute, les dirigeants des PTT de France changèrent d'idée, et l'Atelier détruisit l'ensemble des exemplaires déjà imprimés, sauf vingt (Maury 1978, page 178) !

Comme il s'agissait d'un tirage qui n'a pas eu de suites, l'Imprimerie n'a pas apporté aux exemplaires sauvegardés les deux éléments obligatoires (la mention d'origine et la triple perforation de contrôle).

(3) en noir

Finalement, il y a eu aussi un tirage exceptionnel de ce bloc-feuillet spécial sur papier gommé en noir et ne comportant pas de dentelure.

Nous connaissons ce type de tirage pour les quatre émissions pré-Europa réalisées par la France pour célébrer la construction d'une Europe unie (1956-1959).

La même règle évoquée pour le bloc-feuillet spécial non dentelé dans les couleurs choisies s'applique à ce tirage en noir: n'étant pas un tirage officiel normal, il ne comporte pas les deux éléments obligatoires (la mention officielle et la triple perforation de contrôle).

Certains grands spécialistes des essais et épreuves de France estiment que le tirage de ces blocs-feuilles spéciaux en noir n'excède pas cinq exemplaires ! Ce qui constitue un tirage extrêmement réduit et en fait des pièces philatéliques rarissimes dans la philatélie française et des joyaux de la philatélie mondiale.

e) conclusion

Tout ceci nous amène à croire que l'émission *Europa 1958* contient des tirages pos-

Bibliographie

a) catalogues généraux

- 1) Cérès France 1985, 43e édition, 368 pages;
- 2) Maury 1978, 111e édition, 311 pages;
- 3) Marianne, édition 1983-1984, 624 pages;
- 4) Michel Europa 1976 West, 1534 pages;
- 5) Yvert & Tellier, tome I, 1981, 88e année, 320 pages.

b) brochures «Ceux qui créent des timbres», éditées par *Le Monde des philatélistes*

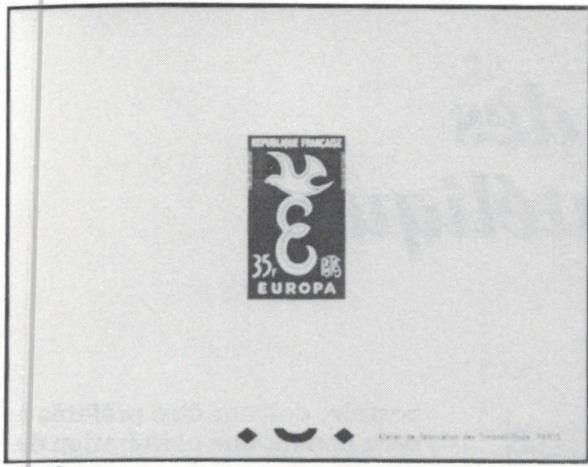
- 1) Tome II, pages 1 à 8 (Pierre Gandon).

c) articles précédents de l'auteur

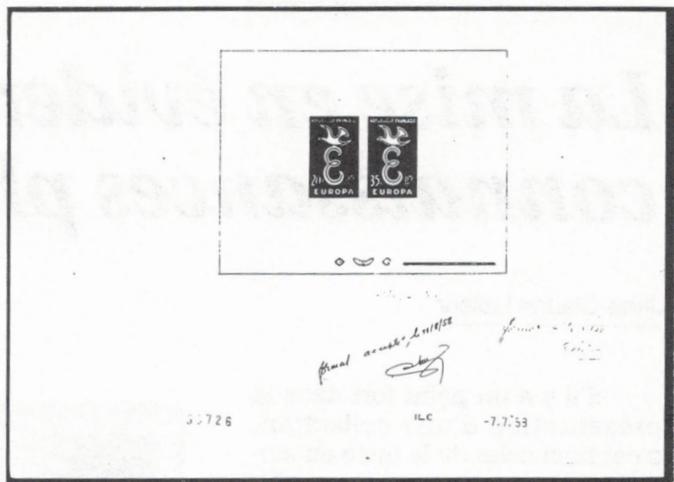
- 1) «*Europa 1956 de France*», in *Les Cahiers de l'Académie*, Opus V, 35 pages, pp. A1 à A-35;
- 2) «*Europa 1957 de France*», in *Canadian Philatelist*, vol. 38, no 6 (nov.-déc. 1987), pp. 442 à 456;
- 3) «*Europa 1959 de France*»: à paraître bientôt;
- 4) «France: Blocs-feuillets spéciaux, 1946-1959», in *Canadian Philatelist*, vol. 43, no 5 (sept.-oct. 1992), pp. 431 à 442;
- 5) «La fabrication du timbre-poste gravé, en France», in *Les Cahiers de l'Académie*, Opus III, 40 pages, pp. H1 à H40.

illustrations (crédits)

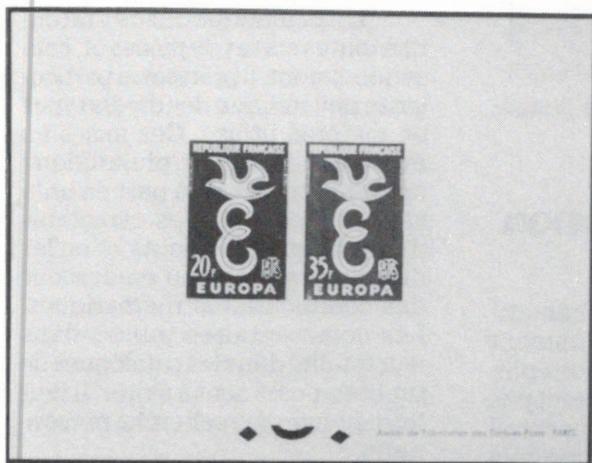
- a) Musée de la Poste, Paris: nos 2, 4, 5, 7, 8, 10, 14 et 16;
- b) Ceux qui créent nos timbres: no 1;
- c) Toutes les autres: collection privée de l'auteur.



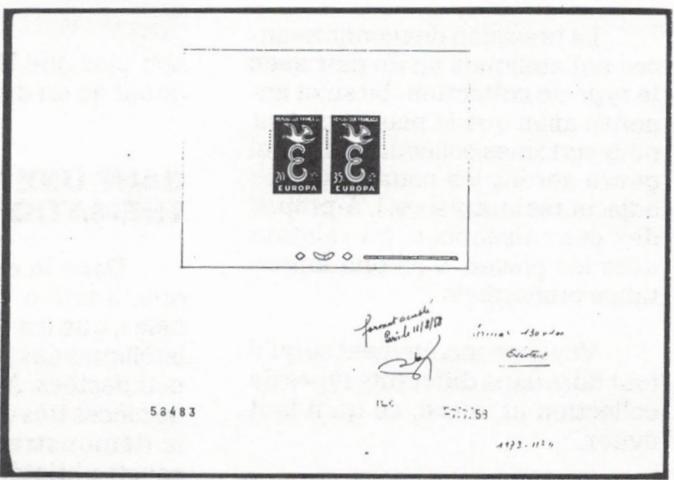
III. 13



III. 14



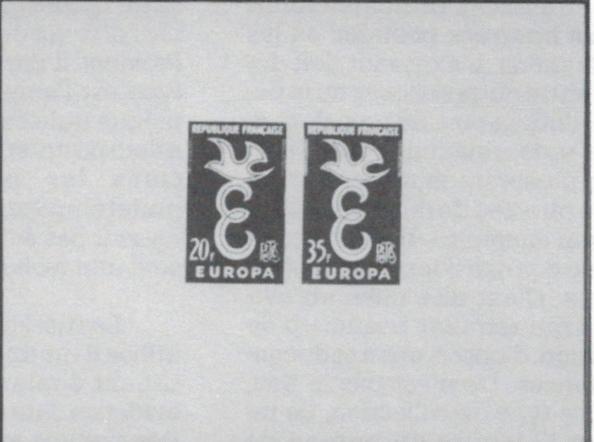
III. 15



III. 16



III. 17



III. 18

15